

# Attestation de Connaissances des Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

## ACACED

Lieu de formation : CFPPA du CARBET



Mettre en pratique des notions sur les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie domestiques, leur sélection et la législation dans le domaine à la fin de la formation, puis de les appliquer lors d'activités réglementées en lien avec les animaux.

### FORMATION CONTINUE ADULTE

#### Pré-requis exigés:

Sans niveau de connaissances préalables requis  
L'âge minimum pour suivre la formation est de 16 ans

#### Modalités d'inscription :

Prendre contact avec le centre et présenter un dossier d'inscription complet

#### Taux de satisfaction

\* 90 %

#### Taux de réussite

\* 89.5 %

#### Organisation de la formation :

- Formation présentielle.
- Durée minimale réglementaire 14h pour une catégorie à laquelle on ajoute 4 heures (1/2 journée) consécutives par catégorie supplémentaire.
- Formation de 1 à 4 jours selon le nombre de catégories
- Tout au long de l'année

#### Publics visés

- Personnes exerçant des activités d'élevage, fourrière, refuge, garde d'animaux (pension, pet sitter...), éducation canine, dressage, transit d'animaux (ambulance ou taxi animalier...), présentation d'animaux au public (exposition, concours...), vente d'animaux (animalerie...) en lien avec des animaux domestiques.

#### Contacts et lieux de formation

CFPPA Carbet \_ Mr HILAIRE:  
0596 78 02 02

Site web: [www. https://croix-rivail.educagri.fr/](https://croix-rivail.educagri.fr/)

### Coût et financement de la formation

- Vous êtes salarié : Financement par le projet de transition professionnelle.
- CPF (compte personnel de formation)
- Fonds propres

### Accès aux personnes en situation de handicap

- Référent handicap : laurent.zecler@educagri.fr
- Partenariat avec structures : MDPH, AGEFIPH, CAP EMPLOI...

### Les modalités pédagogiques

Vous travaillez en salle informatique, avec un ordinateur sur une plate- forme de formation. Un formateur est à votre disposition pour la prise en main et tout au long de la session.

### Contenu de la formation

Les thèmes abordés sont les suivants :  
Alimentation / Logement / Reproduction  
Santé animale / Comportement / Droit / Transport / Sélection

### Modalités d'évaluation

L'épreuve d'évaluation des connaissances concerne une ou plusieurs des catégories d'animaux pour lesquelles le candidat à suivi la formation et porte sur les huit thématiques abordées.

Elle est organisée sous forme de QCM.

La durée de l'évaluation varie de 30 à 60 minutes et est inclus dans le temps de formation. Lors de l'évaluation le candidat a droit à 2 essais.

A l'issue de la session, une attestation de fin de formation et un bordereau des scores sont remis aux candidats. La DAAF délivre une attestation de reconnaissance aux candidats ayant réussi à l'évaluation "ACACED", qui devront par la suite et seulement à cette condition, faire la demande de certificat de capacité "ACACED" auprès de la DDPP de la Martinique. Ce certificat est valable 10 ans.